

Voter FO c'est voter pour:

L'augmentation immédiate des salaires pour tous, sans contrepartie et sous forme indiciaire, a minima au niveau de l'inflation et l'ouverture de négociations pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans !

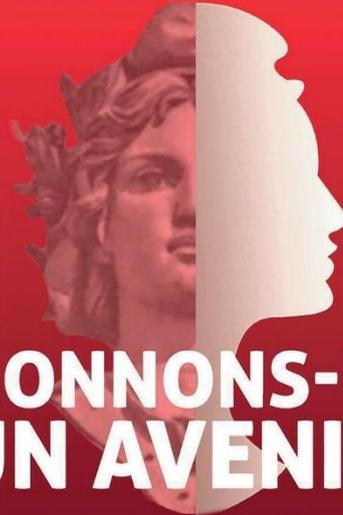
Le refus de tout report de l'âge de départ en retraite, de tout allongement de la durée de cotisation et le maintien de tous les régimes existants dont le code des pensions qui nous garantit une retraite calculée sur la base de 75% du traitement des 6 derniers mois !

L'abandon de toutes les mesures qui entendent détruire l'École publique, liquider notre statut et instaurer un management digne des entreprises privées dans les écoles : évaluations d'école, expérimentation marseillaise, loi Rilhac, accompagnement-PPCR !

Des créations de postes et le recrutement immédiat d'enseignants sous statut. Recrutement de toutes les listes complémentaires, concours exceptionnels à Bac+3 !

LE SERVICE PUBLIC

A UNE HISTOIRE



**DONNONS-LUI
UN AVENIR !**

DU 1^{ER} AU 8
DECEMBRE
JE VOTE

FO

ELECTIONS
FONCTION
PUBLIQUE

L'ouverture de places à hauteur des besoins dans les établissements sociaux et médico-sociaux, un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH et l'abandon des PIAL qui diminuent les heures d'accompagnement dues aux élèves !

Le respect de nos droits en matière de mutations, de promotions, de temps partiels et l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique qui instaure le règne de l'arbitraire !

■ Alors que l'inflation pourrait atteindre 8%, le gouvernement ne concède qu'une augmentation de 3,5% de la valeur du point d'indice, entérinant ainsi un effondrement inédit du pouvoir d'achat des enseignants. Le président Macron et le ministre Ndiaye annoncent une « revalorisation » limitée aux enseignants dans la première partie de leur carrière et conditionnée à des tâches supplémentaires pour les autres ! Inacceptable !

EN VOTANT FO VOUS EXIGEZ UNE AUGMENTATION IMMÉDIATE DES SALAIRES POUR TOUS !

■ Quel enseignant n'a pas subi une situation difficile dans sa classe du fait du refus d'affectation d'un élève en situation de handicap dans un établissement social ou médico-social, du fait du manque d'AESH ? Ces situations inacceptables qui pénalisent tous les élèves (et en premier lieu les élèves en situation de handicap) et tous les personnels se multiplient ! Ça ne peut plus durer !

EN VOTANT FO VOUS EXIGEZ L'ARRÊT DE L'INCLUSION SYSTÉMATIQUE ET L'OUVERTURE DE PLACES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS !

■ Evaluations d'école, expérimentation Macron à Marseille, loi Rilhac, accompagnement-PPCR... participent de la même logique : mettre en concurrence les écoles et les collègues, instaurer le management au sein de nos écoles, accentuer la territorialisation et l'influence des élus locaux et des « partenaires », transformer les directeurs en contremaîtres chargés d'appliquer des mesures inacceptables !

EN VOTANT FO VOUS EXIGEZ L'ABANDON DES MESURES QUI REMETTENT EN CAUSE NOTRE STATUT ET L'ÉCOLE PUBLIQUE !

■ Alors que le président Macron annonce une nouvelle réforme des retraites visant à repousser l'âge de départ et à remettre en cause notre régime de retraite, la confédération FO s'opposera fermement et appellera à la mobilisation contre toute réforme conduisant à réduire les droits à la retraite et à faire travailler plus longtemps pour en bénéficier.

EN VOTANT FO VOUS REFUSEZ TOUTE NOUVELLE CONTRE-RÉFORME DES RETRAITES !

■ Les postes manquent, les enseignants absents ne sont plus remplacés. Pire, dans certaines académies, il y a moins de lauréats que de places aux concours ! La seule réponse du ministre c'est le recours toujours plus massif aux contractuels ! La précarité ça suffit !

EN VOTANT FO VOUS EXIGEZ LE RECRUTEMENT DE PERSONNELS SOUS STATUT À HAUTEUR DES BESOINS !

■ Depuis la mise en œuvre de la loi de transformation de la Fonction publique qui a vidé les CAPD de leur substance, l'opacité règne dans les promotions et les affectations. Les inspecteurs d'académie ont les mains libres pour faire ce qu'ils veulent. Cela ne fait qu'amplifier à la litanie des remises en cause des droits des collègues : refus de mutations, de demandes de temps partiels...

EN VOTANT FO VOUS EXIGEZ L'ABROGATION DE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE ET LE RESPECT DES DROITS DES COLLÈGUES !

■ Le SNUDI-FO revendique la mise en œuvre de la semaine de 4 jours sur 36 semaines dans toutes les écoles de France. Il soutient toutes les mobilisations dans les communes pour exiger le retour à la semaine de 4 jours. Abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer qui territorialisent l'École de la République et disloque le statut des PE fonctionnaires d'État !

EN VOTANT FO VOUS EXIGEZ LE RETOUR À 4 JOURS POUR TOUS SUR 36 SEMAINES !

FNEC FP
FO **ELECTIONS 2022**
PROFESSIONNELLES
du 1^{er} au 8 décembre

JE VOTE FO !

www.fo-fnecfp.fr